

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 4 7 8
Novembre 2021

brysurmarne.fr -  -  - 

Nouvel élan à la jeunesse !

Page 14

Forum du Handicap,
ensemble pour une
société solidaire

Page 12

SNAA,
l'art au plus près
de la nature

Page 13



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE, C'EST PARTI !



« Je m'étais engagé à aider les jeunes étudiants et jeunes actifs (18-25 ans) à obtenir le permis de conduire en contrepartie d'un engagement citoyen. C'est chose faite ! La Ville participe désormais au financement du permis pour les jeunes qui consacreront 30 heures au bien commun (seniors isolés, environnement, etc.). Promesse tenue ! »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« L'ordre public, une priorité à Bry »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

La sécurité est la condition *sine qua non* pour que Bry-sur-Marne soit une ville où il fait bon vivre. Pour ce faire, avec Rodolphe Cambresy et le nouveau Directeur de la Police municipale recruté à cet effet, nous avons entamé une restructuration du service pour y attirer des agents professionnels et volontaires. Par ailleurs, mon intime conviction est qu'il ne faut pas céder un cm² de terrain aux actes de délinquance et autres incivilités qui « pourrissent » la vie des honnêtes gens. Ainsi, si le devoir l'impose, je n'hésite pas à user des prérogatives qui sont miennes pour faire pleinement respecter l'ordre public au service de votre sécurité et tranquillité.

Expulsion & destruction des campements illégaux

L'exemple le plus récent concerne les campements illégaux qui étaient situés sur notre ville (celui vers IKEA/Bricorama est situé à Villiers, je n'ai pas compétence). En la matière, la difficulté réside toujours dans la complexité des procédures.

En effet, la loi dispose que c'est au propriétaire du terrain occupé illégalement de réclamer l'évacuation. Comme Maire, je ne peux pas me substituer au propriétaire. En l'espèce, les terrains sont propriété de la DIRIF (gestionnaire étatique des autoroutes). C'est pourquoi, dès l'installation des campements, j'ai saisi les autorités compétentes. Or, après de trop longs mois de procédure, force est de constater que rien n'a été fait. Et ce, malgré nos nombreuses relances.

C'est pourquoi, avant l'été, j'ai décidé de ne plus attendre en prenant un arrêté d'expulsion des campements illégaux. Cette procédure ne repose plus sur le droit de propriété, mais sur la notion d'ordre public. Pour que l'arrêté d'expulsion soit opérationnel, il faut y joindre un dossier juridiquement solide. Pourquoi ? Car souvent ces arrêtés sont attaqués en justice par des associations pour faire annuler l'expulsion au profit des occupants illégaux.

Face à cette étrange réalité, pour consolider juridiquement l'arrêté d'expulsion, la police municipale a effectué pendant des semaines un énorme travail de recensement, avec constats

d'huissier, des nombreuses atteintes à l'ordre public générées par les occupants illégaux : vols à l'étalage (des plaintes ont été déposées par les Armoiries notamment), pollution des sols, pollution de l'air (pneus et plastiques brûlés), dépôts sauvages, troubles récurrents à la tranquillité pour le voisinage, etc. Sur cette base, mon arrêté d'expulsion a été pris le 20 septembre, l'évacuation des deux campements illégaux et leur destruction ont été effectuées le 14 octobre. Cela démontre qu'avec une véritable volonté politique, force peut rester à la loi. Il est heureux que la tranquillité puisse enfin revenir dans le quartier.

Pour information, la Préfecture avait prévu un relogement pour les occupants illégaux dans des hôtels réquisitionnés avec tout le confort moderne. Ces derniers ont... refusé.

« Voisins vigilants & solidaires » : un outil efficace contre les cambriolages !

Promesse de campagne, le dispositif est aujourd'hui pleinement lancé à Bry. Il donne d'ores et déjà satisfaction. En effet, la Police municipale est connectée 24/24h à la plateforme des « Voisins Vigilants & solidaires » et reçoit régulièrement des alertes. Cela nous permet de vérifier la pertinence de l'alerte, pour lever le doute ou intervenir le cas échéant.

Fin octobre, des Bryards connectés à l'application ont alerté sur des intrusions dans les propriétés privées avec des individus en repérage. Les agents de la Police municipale sont intervenus promptement et ont interpellé un homme qui a été remis à la Justice. Des cambriolages ont ainsi pu être évités.

Je me félicite de constater que le dispositif fonctionne et permet d'accroître la sécurité de tous. Et ce, en complémentarité d'un nouveau déploiement de caméras de vidéo-protection cette fin d'année.

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont de ces incivilités qui gâchent notre quotidien et dégradent le cadre de vie. C'est pourquoi, un arrêté a été pris pour durcir la sanction en ajoutant à l'amende forfaitaire (135€) une deuxième amende de



Charles ASLANGUL

Maire de Bry-sur-Marne

Vice-président du Territoire

Conseiller Métropolitain

   @charlesaslangu

250€ correspondant aux coûts de traitement et d'évacuation des déchets : pollueur, payeur ! Il était en effet, selon moi, anormal de faire peser le coût de ces dépôts sauvages sur tous les Bryards à travers l'impôt.

Depuis, là encore, nos agents de police ont parfaitement travaillé en identifiant plusieurs auteurs. Cela nous a permis de les sanctionner sur la base du nouvel arrêté précité.

Jouissance paisible & Bailleurs sociaux

Enfin, j'ai une pensée pour ceux qui peuvent être confrontés à des incivilités ou actes de délinquance dans leur propre résidence. En la matière, les pouvoirs du Maire sont limités. Seule la Police nationale a le pouvoir d'enquêter sous l'autorité du Procureur de la République pour, *in fine*, sévir. Surtout, le code civil charge le bailleur, et non le Maire, d'assurer une « jouissance paisible » aux locataires.

Je vais donc prochainement m'entretenir avec les bailleurs sociaux des résidences concernées pour qu'ils assument leur devoir, imposé par la loi, d'y préserver la qualité de vie des habitants. Je souhaite notamment que des caméras soient installées par le bailleur dans les parties communes à la demande des locataires. Par ailleurs, je souhaite que des sanctions soient prises contre les auteurs d'actes délictueux au détriment de l'immense majorité des habitants qui aspirent et ont droit, comme tous, au calme et à la sérénité.

Même si ne pouvons pas tout à la place de la Police nationale, de l'État ou des bailleurs, comptez sur notre volonté d'agir partout où nous pourrions, pour préserver le charme qui fait notre bonheur de vivre à Bry.

L'agenda du Maire

Vendredi 1^{er} octobre : Célébration des 10 ans de l'épicerie solidaire *Colibry* • Dîner de service à la Police municipale

Dimanche 3 octobre : Concert de fado pour célébrer les 20 ans de l'association Gaivota

Lundi 4 octobre : Réunion de travail sur le Règlement Local de Publicité Intercommunal • Comité de pilotage pour le Parc des Sports

Mardi 5 octobre : Rencontre avec Monsieur Urdas, représentant de la société bryarde Praetorian Trajan • Conseil du territoire

Mercredi 6 octobre : Rendez-vous avec M.Allard ancien directeur de la fédération handisport • Réunion sur l'organisation de l'Accueil et de l'État-civil

Lundi 11 octobre : Participation à une enquête menée par EpaMarne • Rendez-vous avec Madame Loire, nouvelle inspectrice de l'Éducation Nationale de Bry-sur-Marne

Mardi 12 octobre : Réunion de travail avec les commerçants bryards et l'Établissement Public Territorial sur le Règlement Local de Publicité Intercommunal

Mercredi 13 octobre : Réunion de travail pour le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal • Rendez-vous avec Madame Cuvelier pour le Fonds Bry-Mécénat

Samedi 16 octobre : Remise des prix pour le concours des « jardins et balcons fleuris »

Lundi 18 octobre : Comité d'Urbanisme

Mardi 19 octobre : Rencontre avec Olivier Capitanio, président du Conseil Départemental et de l'Établissement Public Territorial pour le Pôle Image

Mercredi 20 octobre : Balade urbaine • Réunion des commerçants • Réunion avec Laurent Vallet, président de l'INA • Réunion avec Pascal Becu, exploitant des studios de Bry

Jeudi 21 octobre : Réunion budgétaire

Focus sur



Colibry

Le 1^{er} octobre dernier, l'association *Colibry* fêtait ses 10 ans d'existence. Cette association bryarde est née de la rencontre d'une volonté municipale et de l'enthousiasme des bénévoles. A cette occasion, Charles Aslangul, Maire de Bry-sur-Marne, rappelait combien cette association était précieuse et il a renouvelé l'appui sans faille de la municipalité. Aussi, il a demandé à Madame Mazzocchi, adjointe au Maire au Social, de travailler sur une nouvelle convention avec le Conservatoire de musique, pour permettre aux enfants des bénéficiaires de l'association de suivre gratuitement des cours d'instrument et de chant.

Balcons et Jardins fleuris

La première édition de ce concours organisé par la Ville a été menée par Pierre Leclerc, adjoint au Maire à la Transition écologique et à l'Environnement à la demande de Monsieur le Maire. Ils ont offert leurs prix ce 16 octobre aux lauréats. Ce challenge avait pour but de récompenser ceux qui œuvrent à l'atmosphère de la Ville. La végétalisation passe certes par l'espace public, mais également par les jardins et les balcons des particuliers. Prochainement, Bry-sur-Marne participera à l'opération « Ville fleurie », dont l'un des critères est le fleurissement des terrains privés.



Réunion des commerçants

Monsieur le Maire, secondé par Christophe Arzano adjoint au Développement économique et Laurent Tuil, Conseiller municipal délégué aux commerces, ont réuni les commerçants de la ville ce mercredi 20 octobre. Ce temps d'échange a permis à Monsieur le Maire de proposer aux commerçants de fonder une Association des commerçants. Ce groupement serait un interlocuteur privilégié pour animer le commerce bryards autour d'opérations ponctuelles. D'autres sujets ont aussi été abordés, tels que la propreté de la Grande rue, le stationnement et la sécurité des commerçants.



p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

p.11 - Actualités

10 ans de La Petite Troménié
et Bry Pressing

Boutique éphémère, votre rendez-vous

p.12 - Événements

Forum du Handicap
Salon des Artistes Animaliers

p.14 - À la une

Nouvel élan à la jeunesse !

p.20 - Interview

EPI, l'humain au cœur de l'activité

p.21 - Culture

La Grande Petite Mireille, par son metteur en scène Hervé Devolder
Les inscriptions du Conservatoire continuent !

p.22 - La parole aux élus

p.23 - Partagez vos plus belles photos d'automne !

p.24 - Agenda

p.26 - De vous à nous

p.27 - Infos utiles

La Vie à Bry - novembre 2021 - n° 478 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne

1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Christelle CHARLOT

Rédactrice en chef : Marion GORDIEN

Rédaction : Marion GORDIEN, Julie LIANG

Photos : service communication, GM Productions, 123rf, Canva

Maquette : service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 8 600 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



IMPRIM'VERT®



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants **Bry**



La Ville aux couleurs d'Octobre rose
Du 1^{er} au 31 octobre



Remise des prix du concours « Balcons et jardins fleuris »
Samedi 16 octobre - Hôtel de Ville



Semaine Bleue - Déjeuner « Bleu »
Vendredi 8 octobre - Château Lorenz



Course Odyssea - Octobre rose
Dimanche 3 octobre - Bois de Vincennes



Tournage du film « Le nouveau jouet »
Vendredi 8 octobre - Studios de Bry



Semaine Bleue - Atelier de cuisine
Lundi 4 octobre - Château Lorenz



Projet « Cours Oasis », atelier de sensibilisation
Mardi 19 octobre - École Étienne de Silhouette



Bataille de Champigny, reconstitution d'un bivouac
Vendredi 1^{er} et samedi 2 octobre - Jardin Paul Berthet



Projet « Cours Oasis », atelier de sensibilisation
Mardi 19 octobre - École Étienne de Silhouette



Octobre rose - Conférence interactive sur le sein
Mercredi 20 octobre - Hôtel de Malestroit

PETITE ENFANCE

Le portage physiologique en crèche

Les tout-petits (dès 4 mois) peuvent désormais profiter de la technique du portage physiologique dans les crèches municipales, qui améliorerait le bien-être des enfants. Une formatrice est intervenue dans les différentes structures de la Ville pour sensibiliser et former les professionnelles

volontaires de la Petite enfance. Selon les structures, le choix du personnel formé s'est orienté en fonction de l'utilité recherchée et de la tranche d'âge ciblée.

D'autres interventions ponctuelles sont à venir dans l'année.



RENDEZ-VOUS

Nouveaux Bryards, faites-vous connaître !



Vous avez emménagé à Bry-sur-Marne il y a moins d'un an ? Venez échanger et découvrir votre ville le **samedi 27 novembre**, en présence de Monsieur le Maire et des élus du Conseil municipal. Un pot d'accueil vous permettra d'en savoir plus sur les projets actuels et futurs de la Ville, mais aussi de connaître tous les bons plans. Vous souhaitez y participer ? Contactez dès maintenant la mairie par mail à mairie@bry94.fr, au **01 45 16 68 00** ou en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site internet brysurmarne.fr, rubrique « découvrir Bry ».

THÉÂTRE DE BRY

Tarifification solidaire sur les spectacles

La Ville complète ses tarifs existants avec une nouvelle offre, celle d'une tarification solidaire, qui correspond à une réduction de 50% sur le tarif normal de chaque spectacle du Théâtre. Sont concernés par ce tarif tous les Bryards dont le Revenu Moyen Mensuel (RMM) est inférieur ou égal au SMIC net mensuel en vigueur au moment du calcul (ressources prises en compte sur l'année N-1). Pour toutes questions et vérification d'éligibilité, contactez la mairie au **01 45 16 68 00** ou mairie@bry94.fr

ILS S'INSTALLENT À BRY

Boulangerie L'Émotion gourmande

Julie et Julien reprennent la boulangerie *Jean Roger*, qui devient *L'Émotion gourmande*. C'est en famille qu'ils vous accueillent et vous proposent leurs spécialités. Julien, maître pâtissier chocolatier saura vous surprendre avec le « gâteau découverte », proposé chaque mois avec de nouvelles associations de saveurs. Que ce soit pour une pause gourmande dans la journée ou le déjeuner, traditions et originalité seront au rendez-vous ! Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30, et le dimanche de 7h30 à 13h

63 rue du Maréchal Foch

☎ 01 47 06 54 78 

Studio Tomya, créations graphiques

Graphiste indépendante, Alexia Pillard vous accompagne dans la conception de tous vos outils de communication. Découvrez des solutions clé en main pour optimiser votre présence digitale (site internet, réseaux sociaux, vidéo) et imaginer des supports imprimés sur-mesure (affiches, flyers, plaquettes, etc.). Elle réalise également faire-parts et invitations pour tous vos heureux événements !

☎ 06 83 44 51 24

✉ Alexia.pillard@studiotomya.com
+ d'infos : <https://studiotomya.com>

  Studiotomya

Ici Store

Ici Store est un fabricant français de stores sur-mesure, pour particuliers et professionnels, à prix d'usine. Le récent showroom de Bry-sur-Marne est ouvert du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. Agathe Mondamert, technico-commerciale, étudiera votre projet et sera là pour vous conseiller.

48 rue des Mésanges

☎ 01 41 77 11 22

+ d'infos : www.ici-store.com

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

VACANCES SPORTIVES

Ouverture des inscriptions pour les vacances de Noël

Du 18 décembre au 2 janvier, Bry propose un large éventail d'activités sportives aux enfants de 4 à 12 ans : jeux collectifs, individuels, parcours de motricité, sorties... Les jeunes Bryards de maternelle seront accueillis de 9h45 à 11h45 à la salle René Decroix. Les enfants du CP au CM2, de 10h à 12h et de 14h à 16h, au gymnase Clemenceau. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au samedi 27 novembre.

+ d'infos : 01 45 16 68 00 ou directement à l'accueil de la Mairie.



COMMÉMORATION

Jeudi 11 novembre 1918

Chaque année, la Ville de Bry-sur-Marne se souvient de ses Hommes morts pour la France. À l'occasion du 103^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Ville convie les Bryards à se rassembler le **11 novembre**. La commémoration débutera à **9h20 au cimetière communal situé au 4 rue du cimetière à Bry**. Un premier hommage sera rendu devant le Carré militaire au cimetière. Le cortège, mené par Monsieur le Maire, se dirigera vers la stèle du Général de Gaulle, **place de la gare SNCF**, afin d'y déposer une gerbe. Il se rendra ensuite à la cérémonie religieuse à l'église Saint-Gervais Saint-Protais. Pour finir, des gerbes seront déposées devant le Monument aux morts.



SÉCURITÉ

Les bons réflexes à avoir en cas d'inondations

Chaque année, la commune peut-être sujette à des inondations résultant de variations du niveau de la Marne, comme en atteste la dernière en date en 2018. En vue de s'en prémunir, il est donc conseillé aux Bryards se situant dans une zone inondable d'être équipés de matériels basiques pour répondre au premier niveau d'urgence (bottes, bougies, lampes torches...). En cas d'inondations, la mairie enclenche un plan d'urgence avec les différents services concernés, dont la Police

municipale et les pompiers. La Ville met également à disposition des riverains, en mairie et sur le site internet de la ville, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui synthétise tous les bons réflexes à adopter en cas de situations à risques, tels que les inondations, tempêtes ou grands froids ...

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Police municipale au 01 45 16 68 22, brysurmarne.fr

CCAS

Noël des enfants

Des cartes cadeaux sont offertes par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les jeunes Bryards âgés de moins de 17 ans et résidant sur la commune depuis plus de 6 mois sous certaines conditions de ressources. Pour pouvoir bénéficier de cette carte cadeau, vous devez vous présenter au CCAS muni des justificatifs nécessaires :

domicile (de moins de trois mois,) ressources (revenu mensuel, attestation de paiement CAF, avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) et livret de famille, **avant le 30 novembre 2021**. Cette aide est attribuée aux familles dont les revenus mensuels sont inférieurs au barème établi par le Fonds Solidarité Habitat (tableau ci-dessous) :

Nombre d'enfants	Revenus mensuels personne isolée	Revenus mensuels ménage
1	< 1 360 €	< 1 632 €
2	< 1 632 €	< 1 904 €
3	< 1 904 €	< 2 177 €
4	< 2 177 €	< 2 449 €
5	< 2 449 €	< 2 721 €
Par enfant supplémentaire	< 272 €	

Pédicure-podologue

Mme Charlotte Perrier s'est installée au sein de L'Espace Ava au **3 rue Favier**. Elle traite l'ensemble des pathologies liées à la posture, par l'intermédiaire de semelles orthopédiques chez l'adulte et l'enfant, qui visent à rétablir les douleurs et/ou gênes de l'ensemble du corps. Spécialisée dans le Sport, un examen clinique personnalisé est réalisé pour les patients sportifs. La Pédicure-Podologue soigne également les pathologies de la peau et des ongles. Prise de rendez-vous sur *Doctolib* ou ☎ **07 66 61 42 91**

CADRE DE VIE

La Ville dénonce la politique d'abattages d'arbres de la SNCF

Depuis le début de l'année, après avoir été alertée par les Bryards, Monsieur le Maire a fait part de son désaccord à la SNCF, qui a lancée sans concertation préalable, une campagne massive d'abattages d'arbres implantés sur les talus le long des voies ferrées, de jour comme de nuit. Après de multiples relances faites afin de trouver une alternative à ce mode opératoire et ce, dans le but de préserver le cadre de vie des riverains, Monsieur le Maire lance une ultime alerte à la compagnie et rappelle les arrêtés préfectoraux en vigueur sur la commune. En effet, la Ville souhaite protéger ses espaces naturels, en organisant notamment à intervalles réguliers des diagnostics des

arbres implantés sur le territoire bryard, en partenariat avec des organismes spécialisés, tels que l'Office National des Forêts. Aujourd'hui, la Ville a le regret de constater le non-respect de l'engagement annoncé par la SNCF, sur une concertation avec les services municipaux avant l'abattage de tout arbre sur le territoire de la commune, qui va à l'encontre du Plan Local d'Urbanisme en application à Bry. Aussi, un niveau de vigilance est accordé quant aux actions de la SNCF menées sur la ville.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations concernant d'éventuels abattages d'arbres, au 01 45 16 68 00 ou à mairie@bry94.fr

HOMMAGE

Jean Duguay, ancien Conseiller municipal de Bry de 1977 à 1983



Nous avons le regret d'annoncer le décès de Monsieur Jean Duguay. Très impliqué dans le développement et le dynamisme de la Ville, Jean Duguay, ancien membre du Conseil de l'Ordre des Médecins du Val-de-Marne a mis à disposition ses expériences au service de Bry comme conseiller municipal sous la mandature du Maire Étienne Audfray. Il a transmis sa passion et son engagement à ses enfants : Anne-Sophie Duguay, aujourd'hui Conseillère municipale de Bry et Emmanuel Duguay, Conseiller municipal de la ville de Croissy-sur-Seine. Monsieur Duguay était aussi un médecin dévoué (à sa famille) et à ses patients, qu'il aimait sincèrement. Il leur consacrait beaucoup de temps et restait disponible, de jour comme de nuit. Il a présidé l'association des médecins de Bry-Perreux-Nogent. La Ville adresse ses condoléances à sa famille et ses proches.

ÉDUCATION

Un pot de miel bryard recustomisé par les enfants !



La Ville a souhaité faire découvrir l'apiculture aux enfants de manière ludique et pédagogique, en les faisant participer au projet de création d'une nouvelle étiquette pour les pots de miel de Bry. Pendant plusieurs semaines, les enfants des accueils de loisirs ont travaillé avec les animateurs sur des propositions de dessins pour la

conception d'une série limitée du précieux produit. La Ville a ainsi souhaité sensibiliser les enfants à la biodiversité et à la préservation des abeilles. Le miel sera ensuite offert lors des mariages et jumelages, ainsi qu'à certains événements organisés par la Ville.

TERRITOIRE PARIS EST & MARNE

Faites-nous connaître vos besoins !

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), une enquête sous forme de questionnaire est lancée **jusqu'au 26 novembre 2021**. Elle s'adresse principalement aux Bryards et aux habitants de 12 autres communes du Territoire. L'objectif est de renforcer les connaissances du Territoire sur les besoins sociaux et les attentes des habitants, dans les différents domaines du quotidien (santé, handicap, logement, lutte contre les violences, insertion professionnelle des jeunes...). Partagez-nous vos attentes en participant à ce questionnaire (anonyme) en ligne.

Rendez-vous sur le site de la ville brysurmarne.fr ou flashez directement le QR code ci-dessous :



CŒUR DE VILLE

Réclamez votre magazine de La Vie à Bry !

Vous n'avez pas reçu *La Vie à Bry* ce mois-ci ? Faites-le nous savoir pour que nous puissions vous le faire parvenir ! Remplissez le formulaire disponible en mairie, ou sur le site de brysurmarne.fr, en renseignant vos coordonnées. Vous habitez en immeuble ? Il est important de penser à renseigner le code d'accès au bâtiment, une donnée qui restera strictement confidentielle.

En effet, il arrive qu'après un changement de codes, le distributeur ne puisse plus accéder aux boîtes aux lettres.

De même, si vous êtes non-voyant ou malvoyant, une version audio est disponible. Faites-le nous savoir, afin que nous vous envoyions chaque mois votre CD du journal.

+ d'infos au 01 45 16 68 00 et brysurmarne.fr

COMMERCE

Ils fêtent leurs 10 ans !

La crêperie-saladerie de La Petite Troménié

Dix années que M. Zheng a repris la crêperie-saladerie à Bry, proposant des crêpes savoureuses qui rappellent ses origines normande et chinoise. Ici, l'équipe a été formée sur les terres bretonnes, afin de garantir le savoir-faire français de la traditionnelle galette. Les produits sont quant à eux sélectionnés avec soin, pour garantir la qualité et l'authenticité des saveurs, tels que le cidre, le blé noir ou le beurre salé en provenance directe de la Bretagne. Tout est donc fait maison, avec des spécialités qui mélangent délicieusement les saveurs d'Orient et d'Occident. La convivialité est le maître-mot de la maison, qui voit s'agrandir depuis dix ans les familles bryardes.

13 Grande Rue Charles de Gaulle

Ouvert du lundi au samedi, de 12h à 14h et de 19h à 22h

Infos et réservations au 01 47 06 41 86



M. Zheng, La Petite Troménié



Salia Ghazi, Bry Pressing

Bry pressing

Vous la connaissez peut-être déjà, Salia Ghazi a repris depuis maintenant dix ans la boutique de pressing au 60 Grande rue Charles de Gaulle, spécialisée dans le nettoyage des robes de mariée, de soirées et de tous textiles délicats. Son accueil et son écoute font du pressing un lieu d'échanges et de convivialité, où toutes les générations se retrouvent. Au fil des ans, elle s'est formée et orientée vers des pratiques respectueuses de l'environnement, avec l'acquisition de machines écologiques et de produits qui respectent les tissus, la nature et la santé. Après la période de crise du Covid-19, elle rebondit grâce à ses clients qui l'ont soutenus et encouragés. Elle est là pour vous conseiller sur tous les types de nettoyage et vous aider (attention particulière pour les personnes âgées).

Du mardi au samedi : de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30 - Tél. : 01 49 83 78 51 ■

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Un mois de novembre au naturel !

Du 9 novembre au 21 novembre

Natalina céramiste

Graphiste de métier et céramiste autodidacte, les arts plastiques ont toujours été présents dans son quotidien. Toutes ses céramiques sont des pièces uniques, fabriquées, émaillées et/ou patinées à la main. Il y en a pour tous les goûts : de l'utilitaire (bols, entonnoirs à confiture, services à thé...), aux objets de décoration (cadres, porte bagues, repose lunettes...), mais aussi des modèles (masques, personnages atypiques...).

[Instagram natalina-ceramiste.com](https://www.instagram.com/natalina-ceramiste.com)



At Zohra's

At Zohra's vous propose des produits artisanaux naturels autour des rituels de bien-être. Elle vous fera découvrir les richesses naturelles d'ici et d'ailleurs, à travers les épices moulues et reconditionnées par ses soins, les tisanes 100% naturelles cueillies dans les montagnes de l'Atlas marocain, les rituels du hammam avec le savon noir d'argan bio, les huiles d'argan et de graines de figues de Ghassoul, le khôl et bien d'autres produits...

[Instagram atzohras.fr](https://www.instagram.com/atzohras.fr)



Du 23 novembre au 5 décembre

Les Couleurs de Cécile

Créée en 2008, Les Couleurs de Cécile propose un univers coloré et original. Un large choix de bijoux en acier, de petite maroquinerie, de marques pages, d'articles de prêt-à-porter en tissus indiens et une collection tendance vous sera proposé durant ces deux semaines.

[Facebook lescouleursdecicile](https://www.facebook.com/lescouleursdecicile) ■



Boutique éphémère

22 Grande rue Charles de Gaulle
Du mardi au samedi, de 10h à 19h 30
le dimanche de 10h à 13h

FORUM

Handicap, ensemble pour une société solidaire

Sensibiliser, accompagner et informer sur toutes les formes de handicap, pour une société plus solidaire au quotidien, tel est l'objectif de la Ville, par l'organisation de cette nouvelle édition du forum du handicap. Zoom sur un mois de novembre animé autour de cette thématique.



I Forum du handicap, « Nos différences font notre force » —

Cette année, l'équipe du service Social de la Ville en partenariat avec des acteurs locaux, vous accueilleront le **samedi 20 novembre de 10h à 17h** au **Gymnase Félix Faure**. Une journée faite de rencontres avec des spécialistes (conférences, guides canins pour les aveugles, dépistages visuels et auditifs gratuits...), d'un show de danse, d'ateliers initiatiques (origami, initiation à la langue des signes...), qui permettront d'échanger sur la thématique du handicap, de mettre en lumière ses diversités, et faire ainsi évoluer notre regard sur les personnes porteuses de

handicap et de leurs problématiques liées au quotidien.

Samedi 20 novembre
Retrouvez la programmation complète sur brysurmarne.fr

I Atelier « Danse Inclusive » —

La Maison des Arts propose un atelier de danse aux jeunes porteurs de handicap. Les cours s'appuient sur une pédagogie et un rythme adaptés aux besoins de chaque élève : langue des signes, pictogrammes, matériel spécifique et salle de danse accessible, tout en se référant aux techniques traditionnelles de la danse. Le tout dans un cadre accueillant et toujours créatif. Parmi les objectifs de l'atelier figure celui de rencontrer les élèves d'autres cours de danse de façon régulière tout au long de la saison et ainsi créer du lien et un rendez-vous suivi.

Atelier pour les 9-15 ans, séances bi-mensuelles
Les samedis de 10h30 à 12h,
Samedis 13 et 27 novembre
Hôtel de Malestroit
Tarif annuel : 120 €,
Infos et inscriptions au 01 45 16 68 36 / 06 75 98 53 67



Renseignements/inscriptions :
MAISON DES ARTS ETIENNE AUDIFRAY
2, rue du 1366 de Ligne - 94360 Bry-sur-Marne
Tel : 01 45 16 68 36 / maison-des-arts@bry94.fr



Virginie Delalande, avocate

I Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) avec l'INA –

Engagé depuis plusieurs années dans la sensibilisation au handicap, l'Institut National de l'Audiovisuel propose une web-série vidéo sur la thématique des malentendants, en collaboration avec Virginie Delalande (première avocate sourde profonde). Une web-série qui s'appuie sur les fonds d'archives de l'INA, réalisée en partenariat avec France Médias Monde, France Télévisions et Arte, afin de favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. La diffusion de ces pastilles sera visible sur le site de l'INA et ceux de ces différents partenaires, ainsi que sur leurs réseaux sociaux. En parallèle, l'INA a proposé à ses salariés de participer à une initiation sportive filmée avec des athlètes handisport, dont le contenu sera également publié lors de la SEEPH 2021.

SEEPH du 15 au 19 novembre

+ d'infos en mairie au 01 45 16 68 00
Pass sanitaire obligatoire

EXPOSITION

L'Art au plus près de la nature

La 45^e édition du Salon National des Artistes Animaliers (SNAA) prend ses quartiers dans les salons de l'Hôtel de Malestroit, du samedi 13 novembre au dimanche 12 décembre, pour une véritable ode à la faune dans toute sa diversité. Des œuvres engagées, qui ne manqueront pas de nous faire voyager et de nous inviter à porter un nouveau regard sur notre planète...

45^e SALON NATIONAL DES ARTISTES ANIMALIERS

DU 13 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2021

BRY-SUR-MARNE

HÔTEL DE MALESTROIT *Entrée gratuite*
du mardi au vendredi
de 10h à 12h et 14h à 18h.
Samedi et dimanche
de 10h à 18h30.



Cette année encore, la sélection s'est faite au peigne fin, avec plus de 170 œuvres retenues sur près de 650 proposées. Avec son jury indépendant composé de professionnels et ses récompenses artistiques attribuées lors du salon, l'événement étend sa renommée partout en France et dans le monde, comme en atteste la présence des 13 artistes internationaux lors de cette édition.

Au-delà des frontières

Qu'elles soient spatiales ou imaginaires, il n'y a pas de limites à la représentation des animaux,



Olivia Trégaut - Iguane terrestre des Gualapagos

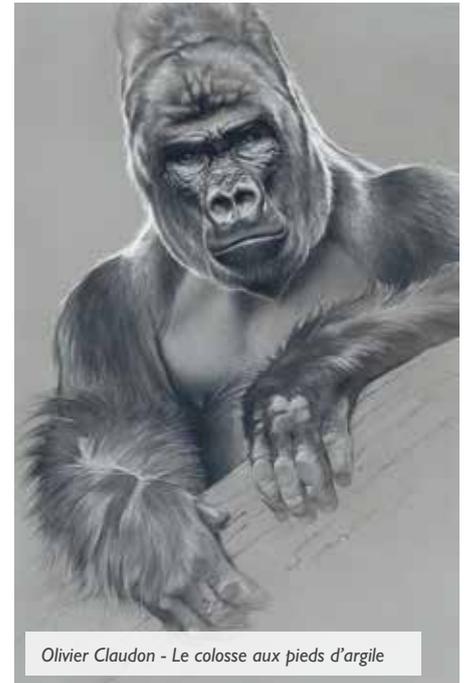
sauvages ou domestiques, présentés par le biais des différentes matières et techniques. Du bronze au bois, de la peinture acrylique au dessin, de la miniature à la taille réelle, chaque détail compte et dévoile un trait de l'animal représenté. Olivier Claudon (Prix Roger B. Baron de la ville de Bry 2021) nous partage sa vision : « *Ma démarche artistique consiste à montrer le vrai par l'instant* ». En effet, de par sa position, son expression et son environnement, l'artiste nous livre une émotion, une réflexion sur le monde qu'il observe, une part de mystère de l'animal qu'il met à jour. L'Art animalier, poussé au plus près du réel, nous offre un miroir sur notre société et nous invite à la réflexion sur l'impact de l'activité humaine sur la faune et flore : « *Plus je travaille l'animal, plus je rencontre l'humain...* » Olivia Trégaut (Prix Edouard Marcel Sandoz 2021).

Faire rayonner l'Art Animalier

Parmi les œuvres exposées, vous découvrirez les artistes et lauréats récompensés par les différents prix, dont celui Roger B. Baron, offert par la mairie de Bry et remis par Monsieur le Maire lors du vernissage le 12 novembre.



Alexis Raoult - Khali



Olivier Claudon - Le colosse aux pieds d'argile

À l'honneur cette saison, vous pourrez également vous imprégner du coup de crayon saisissant d'Alexis Raoult, artiste autodidacte, désigné « *coup de cœur 2021* » par le Conseil d'Administration du SNAA. Bien connus du milieu de l'Art Animalier, vous pourrez vous délecter des sculptures d'Eryck Aubry, Isabelle Thiltgès (...), des peintures de Lukas Kandl, Guy de Potesta et bien d'autres encore ! Passionnés et curieux, un cycle de quatre conférences animées par des spécialistes vous sera proposé gratuitement tout au long de l'exposition, chaque dimanche à partir de 15h, pour défendre et faire connaître l'Art Animalier sous toutes ses formes (le bronze, la technique traditionnelle japonaise du Nihon-Ga, atelier de modelage, actions de défense de la cause animale...).

Entrée gratuite, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h samedi et dimanche, de 10h à 18h30
Hôtel de Malestroit,
2 Grande rue Charles de Gaulle
Tout le programme est disponible sur brysurmarne.fr, sur artistes-animaliers.com et [f](#) du SNAA
Pass sanitaire obligatoire

À la une





SOCIÉTÉ ✓

Nouvel élan à la jeunesse !

La Ville s'engage aux côtés de nos jeunes, par la mise en place de nouveaux projets et dispositifs, tels que le lancement de la phase expérimentale de la Maison de la Jeunesse pour les 18-25 ans, le nouveau dispositif d'aide au permis de conduire, ou encore de nouveaux ateliers et séjours pour les 11-18 ans. Décryptage des projets à venir.

LA PAROLE À MONSIEUR LE MAIRE



Avec les élus de la majorité, nous nous étions engagés à expérimenter la création d'une structure dédiée aux jeunes.

En effet, contrairement à d'autres villes, après le collège, les jeunes Bryards n'ont plus de lien avec la Ville car les lycées sont ailleurs et aucune structure municipale ne les accueille.

Je suis donc très heureux de vous annoncer que la « Maison de la Jeunesse » voit le jour ! Promesse tenue !

Concrètement, la « Maison de la jeunesse » sera le lieu où les 18-25 ans pourront se retrouver autour de thématiques de leur âge.

Elle a été pensée aussi bien pour les étudiants, que les jeunes actifs. Surtout, il s'agira d'adapter la structure en concertation avec les jeunes pour nous assurer de la pertinence des services proposés.

Nous ferons un bilan à l'issue de l'expérimentation pour décider de la pérennisation, ou non, du projet.

Pour que la « Maison de la Jeunesse » soit une réussite, il faut que les jeunes s'en emparent. Alors, jeunes Bryards, foncez-y et aidez-nous à créer la structure jeunesse qui vous rassemble et vous ressemble !

Maison de la Jeunesse, lancement du nouveau dispositif !

La phase expérimentale de la « Maison de la Jeunesse » est lancée à l'Espace CO, avec des horaires aménagés, offrant aux 18-25 ans un lieu d'accueil, d'informations et d'aides dans la mise en place de leurs projets de vie. Zoom sur ce dispositif complémentaire aux actions jeunesse de la Ville.

À Bry, les 15-29 ans représentent près de 20% de la population. Un chiffre en augmentation sur les quatre dernières années, selon le dernier rapport de recensement présenté par l'INSEE en 2017. La Ville a donc souhaité analyser les besoins des Bryards âgés de 14 à 25 ans, les offres existantes dans la commune et plus largement celles proposées dans le Val-de-Marne. Ce diagnostic a été essentiel afin de proposer un plan d'action sur le territoire pour recréer du lien avec les jeunes Bryards.

Nouvelle dynamique au sein de la Ville

Les périodes de confinements successifs ont mis en lumière l'isolement et les difficultés auxquels pouvaient être confrontés les jeunes dans leur quotidien : financières, accès aux logements, à l'emploi, au permis de conduire, décrochage scolaire, entrepreneuriat...

« La Maison de la Jeunesse » prend tout son sens aujourd'hui, avec le lancement dès la fin octobre d'une phase expérimentale menée sur un an à l'Espace CO, sur des plages horaires aménagées. La finalité du projet sera l'ouverture d'un lieu spécialement dédié aux



Béatrice Moriseaux, Chargée de mission du projet

18-25 ans, avec les projets et dispositifs retenus lors de cette période d'essai, en adéquation avec les besoins et attentes partagés avec les jeunes. Ce dispositif vient compléter l'action de médiation sociale déjà en place les vendredis et samedis soir en ville, ainsi que les ateliers proposés en semaine pour les 11-17 ans.

Développer une diversité de projets

L'espace a été divisé en plusieurs sections, afin d'offrir d'un côté un lieu d'échanges et de détente (loisirs, jeux...), de l'autre un espace de travail équipé d'un ordinateur et de documentations, supervisé par Béatrice Moriseaux, la Chargée de mission, qui accompagnera les jeunes dans leurs démarches et la mise en place de leurs projets. Pour la bonne mise en route du dispositif, 4 postes ont été créés par la Ville, qui multiplie également ses partenariats locaux (AFPA, Mission Locale, Centres d'Information et d'Orientation, Santé et Social...), afin de proposer plus de services et d'accompagnements individualisés aux jeunes. En plus des dispositifs d'aides financières (permis de conduire, BAFA, projets de types solidaires, PSC 1, loisirs ou logement), la municipalité accompagne les jeunes par le biais d'un suivi individualisé et d'actions préventives. L'équipe est présente à toutes les étapes de vie d'un jeune : que ce soit dans sa scolarité (aides aux devoirs, concours), dans l'emploi (CV, LM, préparation aux entretiens...), dans l'orientation (forum des métiers, parcours sup, stages de 3^e...), les démarches administratives (déclaration d'impôts, demande de bourses, logements...) et projets de vie (associatif, entrepreneuriat, vacances...). En parallèle, des événements ponctuels seront organisés tout au long de l'année, afin de développer les actions culturelles dans la ville.

En chiffres...

18,9%

de la population à Bry
(jeunes de 15-29 ans en 2017)

5 425

jeunes ont en moyenne fréquentés
l'Espace CO (2019)

32 associations culturelles et
sportives répertoriées pour les 15-25 ans

4 pôles d'activités jeunesse

35 906,65 euros
du budget municipal dédiés aux
opérations jeunesse 2021-2022

Programme aménagé de l'Espace CO

● Pour les 11-18 ans :

En semaine, de 15 h 30 à 18 h 30,

Les mercredis, de 13 h 30 à 19 h

Pendant les vacances, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 19 h

● Pour les 18-25 ans :

En semaine, de 15 h 30 à 18 h 30 : uniquement sur rendez-vous individualisés

Les vendredis soirs, de 19 h 30 à 23 h

Deux samedis par mois, de 17 h à 23 h.

“ C’est un temps d’accueil qui sert de point d’information, de prévention, mais pas seulement. Cela permet aux jeunes d’être acteurs de leurs loisirs et de leurs projets, mais aussi d’encourager les liens intergénérationnels et de promouvoir le vivre-ensemble, par la mise en place des missions citoyennes. En effet, par nos multiples partenariats, notamment avec les différents services de la Ville ou du Territoire, nous offrons la possibilité à nos jeunes de renouer avec les institutions : découvrir leurs modes de fonctionnement, leurs actions auprès d’un public intergénérationnel et d’une variété de métiers. L’occasion pour nos jeunes de nourrir leur vision, sur le terrain et dans leur quotidien, du citoyen qu’ils souhaitent devenir ou des causes qu’ils aimeraient défendre. ”

Béatrice Moriseaux, Chargée de mission



Espace de loisirs aménagé



3 QUESTIONS À STEFANO TEILLET, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

Vie à Bry : À quels besoins répond ce projet de « Maison de la Jeunesse » ?

Stefano Teillet : Il est important, plus que jamais après cette période de crise sanitaire, de consolider les projets existants et de proposer des projets innovants en adéquation

aux attentes des jeunes Bryards. La mise en place de cette phase expérimentale répond tout à fait à cette volonté d'offrir un lieu qui regroupe différents services à destination des 18-25 ans. C'est les informer, les orienter sur leurs droits et les dispositifs d'aide existants, les sensibiliser à des problématiques du quotidien (harcèlement, sexualité, addictions, violences...) et les accompagner dans leurs différents projets de vie.

VàB : Cette phase expérimentale permet aussi de faire émerger d'autres projets ?

S. T. : En effet, nos projets ont pour but de permettre aux jeunes de renouer avec les institutions, mais aussi socialement. De leur proposer des lieux qui allient loisirs, espace d'informations et d'échanges, dans un cadre bienveillant. Nous aimerions pour cela

mettre le plateau extérieur Clemenceau en libre accès les vendredis soirs, ou encore aménager (sur une idée de jeunes bryards) une aire de Street Workout (aire d'entraînement urbain), du coaching adapté au parcours scolaire, ou encore une ligne d'écoute pour les jeunes... À Bry, nous disposons de nombreux espaces propices à la mise en place de projets, tels que l'Espace Glisse, le « City Stade », le Parc des sports des Maisons Rouges ou l'Espace CO. L'objectif est donc d'optimiser les espaces de la ville, de manière à dynamiser et ainsi impacter positivement tout un quartier.

VàB : Une des nouveautés, l'aide au financement du permis de conduire a aussi une vocation citoyenne ?

S. T. : Il nous semblait primordial d'apporter un service pour les aider dans cette démarche, qui est coûteuse pour les jeunes et leur famille, et qui est intrinsèquement liée à l'entrée dans la vie active. Nous travaillons donc en partenariat avec les différents services de la ville (Social, Petite-enfance, Propreté, Espaces verts...), pour mettre en place 30 heures citoyennes, en contrepartie de l'aide financière apportée. L'objectif est de créer du lien intergénérationnel, de sensibiliser les jeunes aux problématiques citoyennes et environnementales, de renforcer la responsabilisation et leur offrir, par la même occasion, une expérience professionnelle et humaine. ■

Renforcer les actions auprès des 11-18 ans

Cette phase expérimentale permet également de dynamiser les offres déjà existantes sur la Ville et de renouveler les actions proposées par le Service Jeunesse et Sports, comme la mise en place de nouveaux ateliers à destination des 11-18 ans.

Chaque année, la Ville accompagne les jeunes (à partir de 11 ans) dans la mise en place de leurs projets, qu'ils soient individuels ou collectifs, de nature professionnelle ou de loisirs. La phase d'analyse a aussi permis d'adapter les offres aux besoins des nouvelles générations et de réajuster les différents dispositifs d'aides proposés. Aujourd'hui, le nombre de jeunes pouvant bénéficier à l'année des aides financières du BAFA a été augmenté à 12 bénéficiaires, comme le permis de conduire à 10 en 2021. La Ville s'engage également, avec les aides financières et l'accompagnement de « projets jeunes » (humanitaires, solidaires, collectifs, comme la création d'association ou individuels, types séjours linguistiques...). Afin de créer du lien avec son public, la Ville travaille en partenariat avec le collège Henri Cahn. C'est au travers du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté que des actions de sensibilisation et des ateliers sont menés par les animateurs du Service Jeunesse et Sports.

Prévention et promotion du vivre-ensemble

Cette année, on retrouve deux thématiques fortes au cœur des interventions menées par le service Jeunesse au collège Henri Cahn : le harcèlement scolaire et la citoyenneté. En effet, la crise sanitaire a propulsé l'utilisation du numérique et particulièrement des réseaux



Espace extérieur pour les jeux collectifs (filet, cages de but...)

sociaux, et ce chez un public de plus en plus jeune. Cette année, les collégiens volontaires pourront concevoir et réaliser un support vidéo autour du harcèlement et cyber-harcèlement scolaire. L'occasion pour eux de mener un projet participatif sur cette thématique, qui leur permettra de s'exprimer et de s'engager au sein de leur établissement. Des interventions sont également prévues tout au long de l'année auprès des classes de 6^e et 5^e sur les notions du respect, de la tolérance et plus largement de la citoyenneté, que ce soit dans le cadre scolaire, ou à l'extérieur, comme sur les réseaux sociaux. Enfin, l'atelier de prise de parole en public, organisé pour les classes de 3^e, a pour objectif de les préparer à l'oral du Brevet des Collèges, mais aussi de leur donner des clés pour gagner en aisance dans leur quotidien.

« Ce qui m'a motivé à rejoindre cette instance est que je peux pleinement exercer mon rôle de citoyen et faire entendre ma voix. Aussi, mon objectif est que la ville de Bry soit la plus dynamique et la plus vivante possible. »

Ethssy Touré N'Da, 15 ans, 2^e mandat au CMJ



☎ 3020 : numéro national contre le harcèlement scolaire



Chiffres clés

20 000
euros de budget à disposition du CMJ pour mettre en place des projets

583
jeunes âgés de +14 ans ont été réunis via les différentes opérations menées par le CMJ (2019)

3
séjours jeunes organisés (2019)

Conseil Municipal des Jeunes, 100% engagés

Animer la Ville et son quartier, il n'en faut pas plus à nos jeunes Bryards pour être force de propositions, avec la mise en place de nouveaux projets engagés et intergénérationnels. Cette année encore, la Ville maintient son budget alloué aux jeunes du conseil, soit 20 000 euros pour la réalisation d'événements à Bry. Collecte alimentaire pour les étudiants, friperie éphémère, Bry ville propre « Clean Day », distribution de cendriers de poche... Les actions solidaires ne manquent pas, tout comme la créativité de nos jeunes citoyens ! En une année (renouvelable) de mandat, ils ont l'occasion de découvrir l'univers municipal, de participer aux conseils, à la gestion du budget ou la prise de parole en public... Leurs actions solidaires s'étendent également au-delà des frontières, comme en atteste leur partenariat avec le Conseil Territorial de Jeunesse de Saint-Martin, avec qui ils ont travaillé en 2017 et 2018, en mettant en place le dispositif un « sourire, un jouet ». ■

Tu as entre 14-17 ans, avec des idées plein la tête pour ta Ville ? Rejoins toi aussi le CMJ !
Tu as jusqu'au 7 novembre pour postuler au 06 70 69 97 58 (Bruno).

Interview...

EPI, l'humain au cœur de l'activité

La société *Etudes et Projets Industriels* (EPI), bryarde depuis 27 ans, cultive l'innovation et le management positif. Récemment certifiée *Great Place to Work* (lieu où il fait bon-travailler) et Médaille d'Argent par le label environnemental EcoVadis, Dominique Giordano et Claude Groseil, les co-fondateurs de l'entreprise (et mariés !), nous livrent les secrets de leur productivité.

Vie à Bry : Quel a été le déclic à la création de cette d'entreprise implantée à Bry ?

Claude Groseil : On avait la volonté d'entreprendre et d'apporter à nos clients un service de qualité. Je viens de l'univers du pétrole, où le travail d'équipe est au cœur du travail. C'est cet esprit de solidarité que nous voulions développer au sein de l'EPI.

Dominique Giordano : Claude est issu de la 4^e génération de Bryards dans sa famille. C'était une évidence pour nous d'installer notre entreprise à Bry.

la condition *sine qua non* de la pérennité de l'entreprise. Garantir un climat agréable au quotidien, favorise la prise d'initiative, le dépassement de soi et la créativité de nos équipes.

VàB : Récompensé du prix *Great Place to Work*, quelles actions mettez-vous en place au quotidien pour créer un espace de travail où il fait bon-vivre ?

C.G : Nous sommes dans la transparence et le partage. Nous mettons en pratique

D.G : Il est important d'avoir des lieux qui rassemblent et favorisent les moments de partage. Nous avons par exemple 4 ruches, où nos collaborateurs récoltent le miel. De même, pour ceux qui ont la main verte, des carrés potagers sont en place. Nous avons une table de ping-pong et une terrasse aménagée, avec une vue superbe sur Bry. Après l'expérience des confinements, nous avons pris conscience de l'importance que jouait la nature sur notre équilibre. Nous sommes donc en train d'aménager un nouveau terrain extérieur pour nos équipes, 100% nature ! Il est essentiel pour nous que nos collaborateurs se sentent bien dans leur environnement de travail.

VàB : Le volet environnemental est un autre pilier de l'entreprise ?

D.G : Nous avons pour ambition de réduire de moitié d'ici 2030 l'empreinte environnementale de nos projets, mais aussi en interne, avec la mise en place de gestes et d'actions écoresponsables. L'obtention du label *Ecovadis* cette année, nous encourage à aller plus loin dans notre démarche.

C.G : En interne, nous sensibilisons les équipes aux actions du quotidien (tri, dématérialisations, mobilités douces...), notamment par le biais de défis environnementaux, en partenariat avec *Prowd*, coach digital, à l'occasion de la *Semaine du Développement Durable*. Nous sommes aussi en partenariats avec une association (*Zack*) pour recycler notre équipement informatique et lutter ainsi contre le gaspillage électronique.

VàB : Aujourd'hui, quelle est la vision et les objectifs de l'entreprise sur les années à venir ?

D.G : Nous avons la chance de faire un métier où l'on réalise et suit de A à Z nos projets.

C.G : Notre leitmotiv, défini en concertation avec nos collaborateurs est simple : « *Imaginer et construire ensemble les ouvrages de demain, dans le respect de l'Homme et de l'Environnement.* » ■



VàB : Quelle est la recette de cet essor considérable de l'entreprise ?

C.G : On a démarré à deux en 1994, aujourd'hui nous sommes plus de 100 collaborateurs. On peut dire que c'est grâce à la confiance de nos clients que nous avons recruté et grâce aux envies de nos collaborateurs, que l'on a élargi nos champs d'actions. La confiance, le travail et l'innovation sont au cœur de l'entreprise.

D.G : En effet, on a toujours cultivé cet esprit familial et d'équipe, qui pour nous est

un management de proximité, qui prend en compte l'humain dans ce qu'il est et dans ses compétences professionnelles. Nous nous attachons à créer du lien entre les collaborateurs, avec la réalisation de chantiers transverses, de groupes de travail, d'animations internes (concours, événements réguliers...), récompenses etc. Ce prix, où 92% de nos collaborateurs ont répondu positivement à l'enquête *Trust Index*, vient confirmer des bienfaits du travail que l'on a mis en place au quotidien.

EPI recrute des ingénieur(e)s, technicien(ne)s et assistant(e)s en Industrie, Energies, Bâtiment, Infrastructures et BIM. Rendez-vous sur le site epi94.fr et  pour accéder aux offres d'emploi.

THÉÂTRE

Hervé Devolder, « aucune limite à la création »



Samedi 6 novembre
au Théâtre de Bry
Durée 1 h 20,
infos et réservations
au 01 45 16 68 00,
theatre@bry9.fr et
brysurmarne.fr

Artistes aux multiples talents (comédien, auteur, compositeur, metteur en scène...), il est devenu au fil des ans et des récompenses, une référence dans le genre du spectacle musical. Il nous livre ici un aperçu de *La Grande Petite Mireille*, récompensé en 2019 par les Trophées de la comédie musicale.

VàB : Si vous deviez présenter ce spectacle musical en 3 mots ?

De la joie, dans ce qu'elle procure ; de la légèreté, par le répertoire musical de Mireille et les anecdotes de sa vie mises en scène ; enfin, du talent, celui des nombreux artistes de la Grande Époque à qui l'on rend hommage dans le spectacle, tels que Maurice Chevalier, Françoise Hardy, Yves Duteil (...), ainsi que le talent des comédiens, qui maîtrisent les arts de la scène sous toutes ses formes (théâtre, chant, musique).

VàB : Quel a été le déclic pour choisir la compositrice-interprète Mireille Hartuch ?

Au détour d'une conversation, ma camarade Marie-Charlotte Leclair m'a proposé de faire un spectacle sur l'œuvre de Mireille. Pour l'anecdote, on ne cesse de lui rappeler depuis sa jeunesse sa ressemblance avec l'artiste... La proposition m'est apparue comme une évidence ! Je connais très bien la carrière de Mireille, je baigne dans ses chansons depuis que je suis petit. Elle est comme la « maman » de la chanson française moderne. Aujourd'hui, beaucoup la connaît par le biais de sa carrière d'animatrice de télévision, mais elle était avant tout une innovatrice incroyable ! La première

compositrice de la chanson française à amener le swing chez nous, avant Trenet, Brassens...

VàB : Quelle est la portée de *La Grande Petite Mireille* ?

Ce spectacle a une double portée : amener le public à (re)découvrir l'œuvre de Mireille, sa vie et les faire voyager dans le music-hall de la Grande Époque. On pourrait dire du spectacle qu'il est, à sa façon, une madeleine de Proust : il nous transporte, réveille des souvenirs enfouis et rend hommage à ceux de nos parents ou de nos grands-parents. C'est une immersion dans un genre savoureux et qui swing !

VàB : Un avant-goût du spectacle à nous partager ?

Ici, l'histoire suit le fil biographique de Mireille, sur un ton léger, rythmée par des anecdotes de sa vie, emmaillées avec des bouts de chansons que l'on a pioché dans l'œuvre. Sur scène, on ne s'ennuie pas, ça grouille de monde ! À nous trois, nous jouons une vingtaine de personnages, sublimés par des costumes confectionnés par Daniel Vuillermoz, une pointure dans le milieu du théâtre. Ici une chose à retenir : tout est permis, il n'y a aucune limite à la création !

Conservatoire, Les inscriptions continuent !

- Découvrez le nouvel atelier MAO, pour vous former au métier de DJ, composer vos propres musiques et utiliser le *Launchpad*. À partir de 10 ans.
- « Le chœur Voci d'Oro » recrute pour cette nouvelle année des chanteurs tous pupitres. Les répétitions ont lieu le mardi de 20 h à 22 h 30 au Conservatoire (Hôtel de Malestroït) et sont encadrées par le Directeur, Didier Rousselle. Le répertoire abordé est varié, allant de la musique religieuse à l'Opéra, en passant par l'opérette et la musique romantique à 4 voix.
- L'orchestre symphonique de Bry est composé des grands élèves du conservatoire et d'amateurs. Il est ouvert à toutes les personnes, ayant un niveau minimum équivalent au début de cycle 2 (ou plus de 5-6 ans de pratique). Le répertoire abordé est très varié et les concerts sont assez nombreux, permettant de donner en public le résultat des rencontres hebdomadaires. Les répétitions ont lieu les samedis de 14 h à 16 h au Conservatoire

Toutes les informations et inscriptions au Conservatoire, Hôtel Malestroït, 01 48 81 34 14

Y'a-t-il toujours une police municipale à Bry ?



Après plus d'un an de nouvelle mandature, l'effectif de notre police municipale a fondu comme neige au soleil. A vous chères Bryardes et chers Bryards qui vous promenez dans notre commune, à vous qui habitez un quartier appelant à une vigilance particulière, croisez-vous souvent des policiers municipaux ? Ne les cherchez pas, il n'y en a plus.

Et pourtant, quels discours de notre maire n'avons-nous pas entendus sur la sécurité ? Avec lui, plus de cambriolages, plus de vols de voitures, plus de voitures brûlées, plus de vols de vélos, plus de trafics de drogue... Ses réponses : la vidéo surveillance partout, le dispositif des Voisins Vigilants et une police municipale avec des moyens... Nous en sommes loin.

Aujourd'hui, l'opposition s'inquiète à sa place et a demandé en conseil municipal de juin dernier l'effectif exact de ce service. Réponse très furtive, sans aucun développement pour mieux cacher le malaise ambiant de sa gestion : 23.

Mais 23 quoi ? 23 personnes au total y/c les responsables, 23 agents réellement présents sur le terrain, 23 agents y compris ceux en congés ? Opposition, "circulez, il n'y a rien à voir", quand le maire veut étouffer un sujet, son éloquence n'est plus. Le nombre de postes budgétés de ce service est de 33. Depuis juin, de nouveaux départs ont encore eu lieu, nous serions donc en déficit de l'ordre de 40% de policiers municipaux. Mais que se passe-t-il ?

A la suite de son élection, Mr le Maire a décrété qu'un changement de chef de service était nécessaire, soit. Dans la foulée, une cascade de départs et de démissions de policiers municipaux en poste depuis des années a eu lieu. Nous sommes également en droit de nous poser la question sur la gestion des ressources humaines de ce service. Une police municipale largement en sous-effectif et manifestement en questionnement ne peut pas être efficace. La motivation, l'esprit d'équipe, la reconnaissance sont essentiels pour ce corps de métier.

Compte-tenu des difficultés à recruter des policiers, nous sommes très inquiets sur la capacité à retrouver une équipe complète et motivée pour protéger les Bryards. La sécurité étant notre préoccupation, nous agissons au mieux et nous vous en informerons.

Sandrine LALANNE
Conseillère municipale
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
s.lalanne@bry94.fr

Lancement du nouveau Conseil Municipal des Seniors



Monsieur le Maire est très attaché au Conseil municipal des Seniors, ayant proposé et soutenu sa création en 2014. Depuis, le Conseil des Seniors est une franche réussite. Lors de notre élection, il m'a été confié la belle mission de le renouveler et de l'animer.

La crise sanitaire nous a empêché de relancer l'aventure comme nous l'aurions souhaité. Le moment est venu de la faire !

L'objectif est de faire participer les seniors à la vie démocratique locale. En instaurant cette instance de dialogue, notre majorité municipale souhaite prendre en considération leurs avis dans le fonctionnement de la Ville et leur permettre ainsi de proposer des actions que le Conseil Municipal pourra adopter.

Suite à notre appel à candidatures, nous avons reçu de très nombreuses demandes. J'ai personnellement rencontré chaque personne qui s'est manifestée pour candidater. Ces entretiens avaient pour but de comprendre les motivations de tous les candidats, connaître leurs compétences, leurs appétences, leurs disponibilités et appréhender leur personnalité afin de créer un groupe moteur, constructif et faisant preuve d'initiative pour notre belle Ville.

J'ai le grand plaisir de vous annoncer que, le 16 novembre, se tiendra la séance d'installation du nouveau Conseil municipal des Seniors. Lors de cette séance inaugurale, les nouveaux membres devront désigner leur rapporteur qui co-animera les débats à venir. À l'instar du Conseil Municipal, les membres décideront également du nombre de commissions, ainsi que leurs thématiques. La finalité de ce travail d'assemblée sera d'améliorer, en lien avec les élus, la qualité de vie des Bryards.

Par ailleurs, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pourront missionner ou consulter le Conseil Municipal des Seniors le cas échéant. Au regard de sa composition, ce nouveau conseil, nommé pour deux années, portera de magnifiques ambitions pour Bry-sur-Marne. Je vous encourage à suivre les travaux de cette instance qui fera, j'en suis certaine, un travail de qualité pour améliorer notre Ville et la vie de nos concitoyens.

Longue vie au Conseil municipal des Seniors !

Valérie RODD
Adjointe au Maire déléguée à la Santé,
Seniors et Handicap
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
v.rodd@bry94.fr



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

Jusqu'au 30 novembre



Partagez-nous vos plus belles photos

#MONAUTOMNEABRY

SAMEDI 6 NOVEMBRE

Spectacle

LA GRANDE PETITE MIREILLE



Lire l'interview du metteur en scène page 21

Horaires : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry

Tout public

Durée : 1 h 20

Infos et réservations : 01 45 16 68 00
theatre@bry94.fr / brysurmarne.fr

DIMANCHE 7 NOVEMBRE

Théâtre



UN CHALET À GSTAAD

Horaires : départ de Bry à 14h15 (début de la pièce à 16h)

Lieu : Théâtre des Nouveautés (75009)

Tarif : 52€

Inscriptions ouvertes, règlements par chèques ou espèces

+ d'infos : officetourisme-bry.fr

01 48 82 30 30 - ot.bry94@orange.fr

JEUDI 11 NOVEMBRE

Commémoration

103^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Horaires : de 9h20 à 11h15
+ d'infos : voir article en page 9
Entrée libre

SAMEDI 13 NOVEMBRE

Spectacle

TRIO



Sonate pour violon, clarinette et piano

Horaires : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry

Tout public

Durée : 1 h

Infos et réservations : 01 45 16 68 00
theatre@bry94.fr / brysurmarne.fr

DU 13 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE

Exposition

45^E SALON NATIONAL DES ARTISTES ANIMALIERS



Plus de 170 œuvres dédiées à la faune (peintures, sculptures, photographies...) seront présentées à l'Hôtel de Malestroit.

+ d'infos : voir article en page 13

MERCREDI 17 NOVEMBRE

Jeunesse

CINÉKIDS (6-10 ANS)



Un moment d'échanges pour les plus jeunes autour des nouveautés du secteur audiovisuel et numérique.

Horaires : de 17h à 19h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation, à partir du mardi 2 novembre

Infos et inscriptions au 01 47 06 57 03

▲ Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19. Le pass sanitaire est obligatoire pour y participer.

JEUDI 18 NOVEMBRE

Café Philo

« SOMMES-NOUS RESPONSABLES DE L'AVENIR ? »

Organisé par l'ABry Philo

Horaires : de 19h30 à 21h30

Lieu : salle de la Garenne, 2 rue de la Garenne

Ouvert à tout public. Possibilité d'assister à une réunion sans adhérer.

+ d'infos : <https://sites.google.com/site/bryphilo>

SAMEDI 20 NOVEMBRE

Jeunesse

CINÉZIK

Venez discuter des nouveautés et des coups de cœur cinématographiques et musicaux.

Horaires : de 10h à 12h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation, à partir du mardi 2 novembre

Infos et inscriptions au 01 47 06 57 03

Événement

FORUM DU HANDICAP



Horaires : de 10h à 17h

Lieu : Gymnase Félix Faure

Tout le programme sur brysurmarne.fr et en mairie
+ d'infos : voir article en page 12

Jeunesse

CLUB DES SUPER LECTEURS (8-12 ANS)

Un moment de partage autour des nouveautés et des coups de cœur littéraires.

Horaires : de 17h à 19h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation, à partir du mardi 2 novembre

Infos et inscriptions au 01 47 06 57 03

Spectacle

DRÔLE DE CAMPAGNE



Horaires : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry

Tout public

Durée : 1h30

Infos et réservations : 01 45 16 68 00
theatre@bry94.fr / brysurmarne.fr

JEUDI 25 NOVEMBRE

Conférence



L'HIVER CHEZ LES BRUEGHEL

Animée par Marjorie HAFNER.

Horaires : 14h30

Lieu : Salle de l'Hôtel de Ville

Tarif : 10€

Inscriptions ouvertes, règlements par chèque ou espèces

+ d'infos : officetourisme-bry.fr
01 48 82 30 30 - ot.bry94@orange.fr

SAMEDI 27 NOVEMBRE

Rayon de Soleil Bryard

MARCHÉ DE NOËL

Vous y trouverez des petits cadeaux réalisés par les ateliers de loisirs créatifs, l'île aux enfants (vente de jeux, jouets, livres d'occasion). Collations gourmandes et rencontre avec le Père Noël.

Horaires : de 9h30 à 17h30

Lieu : Château Lorenz

+ d'infos : contact@rayondesoleilbryard.fr

Jeunesse

DES LIVRES ET VOUS

Venez échanger autour des nouveautés de la rentrée littéraire et des derniers prix.

Horaires : de 10h à 12h

Lieu : médiathèque

Sur réservation à partir du mardi 2 novembre

Infos et inscriptions au 01 47 06 57 03

Animation

NOËL AU JARDIN DES SENS

Animations familiales proposées par l'équipe du Jardin des Sens (ateliers créatifs, décoration du jardin, lecture de contes ...). Goûter gourmand et mini-concert de l'association *Les Violons de Bry*.

Horaires : de 13h30 à 16h30

Lieu : Jardin des Sens,
27 rue du 2 décembre 1870

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Spectacle

LE BHO FÊTE SES 20 ANS !

Concert du Bry Harmonie Orchestra autour de musiques festives. Pour petits et grands. Libre participation aux frais.

Horaires : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry

Réservation conseillée : www.bho94.fr,
01 60 17 67 79

De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ J’ai un projet de rénovation énergétique dans ma maison, quelle est la démarche à suivre ? ”

☎ Nadir P.

Notre réponse :



Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous à la permanence info-énergie, qui a lieu tous les 1^{er} samedi de chaque mois à la mairie et échanger avec un conseiller FAIRE, de l’ALEC-MVE (l’Agence locale de

l’énergie), partenaire de la Ville. Il pourra vous proposer de faire le point sur vos projets de rénovation énergétique, mais aussi faire un bilan de vos consommations énergétiques. Il vous informera sur les différents matériaux et techniques existants et pourra déterminer avec vous les différents types de travaux à réaliser en priorité. Il pourra également vous accompagner durant toute votre démarche, de la lecture des devis/factures, aux éco-gestes à intégrer dans le quotidien, mais aussi vous orienter vers les aides financières les mieux adaptées à votre situation. Contactez la mairie pour prendre rendez-vous au 01 45 16 68 00.

Conseil neutre et gratuit, ouvert à tous ■

“ En hiver, quel est le soin accordé aux espaces naturels de la Ville ? ”

📌 Gérard M.

Notre réponse :

Le service Espaces verts de la Ville est mobilisé lors de la période hivernale pour l’entretien, la taille et l’élagage des arbres et arbustes présents sur le territoire communal. Sont privilégiées les tailles dites « douces », afin d’équilibrer par exemple la charpente d’un arbre, de supprimer des branches trop serrées ou mal disposées, d’éliminer les rameaux morts et les gourmands (pousses vigoureuses se développant directement sur l’arbre). Dans une logique de diversification végétale, des plantes bisannuelles et vivaces (heuchères, asters...) agrémentent, de par leurs feuillages ou leurs floraisons, certains parterres. Cette période est également propice à la tenue de travaux de plantations, eu égard au cycle de repos végétatif observé par nombre de plantes. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée

quant à l’environnement (nature du sol, exposition au soleil, proximité de réseaux et bâtiments) dans lequel les végétaux implantés évolueront. ■



“ Est-ce que je peux utiliser un défibrillateur sans formation ? ”

✉ Carole P.



Notre réponse :

L’utilisation d’un Défibrillateur Automatique Externe (DAE) a été pensée pour le grand public, facile d’utilisation. Comment fonctionne-t-il ? Il envoie un choc électrique, qui permet de faire repartir le cœur normalement, jusqu’à l’arrivée des secours. Il est entièrement automatique. En d’autres termes, le témoin d’un arrêt cardiaque doit simplement suivre les instructions orales données par l’appareil et se laisser guider. L’appareil devient en quelque sorte le cerveau de l’utilisateur, car il faut agir vite ! Il est néanmoins conseillé que chaque citoyen ait des notions de gestes de premiers secours. Pour cela, des formations de Secours Civiques (PSCI) sont dispensées, afin d’intervenir efficacement dans une situation d’urgence. Actuellement à Bry, 28 appareils sont répartis dans les différentes structures d’accueil du public. Vous souhaitez aller plus loin dans la démarche ? Des applications mobiles comme « SAUV Life » et « Staying Alive » sont disponibles gratuitement, pour faciliter la rapidité des interventions et recenser tous les défibrillateurs disponibles proches de vous.

Toutes les informations sur les lieux de formations aux gestes de premiers secours sur www.gouvernement.fr ■

PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 7 novembre Pharmacie du Parc

77 avenue Ledru Rollin
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 14 novembre Pharmacie du Colombier

4 rue de Noisy-le-Grand
Bry-sur-Marne

Dimanche 21 novembre Pharmacie des Ecoles

137 bis avenue Pierre Brossolette
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 28 novembre Pharmacie Reyl

175 rue Pierre Brossolette
Noisy-le-Grand

*Sous réserve de modifications de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.



Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
mail : mairie@bry94.fr
www : brysurmarne.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Biyaqui SISSOKO, Selmène SELVARANGAM, Romy COLOMER

Mariages

Félicitations à Julie MOUSLI et Godefroy SIAUD, Rachel ABOUCHEDID et Jonathan SEBBAN, Angélique RESSE et Michel GEORGE, May LE GOFF et Tanguy BUCHELÉ, Linda PULVAL-DADY et Julien ROUQUIN

Pacte civil de solidarité (PACS)

Félicitations à Chrystelle ROUX et Cédric LEGEAI, Tiffanie FRIGIERE et Renaud RIBOT, Sabine AUFFRET et Xavier LAPORTE



S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?

01 45 16 68 00

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales

Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc. Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

brysurmarne.fr

Emballages & papiers
Tous les jeudis matin

Déchets verts
Tous les mercredis après-midi

Déchets ménagers
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants Collectifs
I vendredi /2 selon secteurs*
Individuels sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

Déchèterie
Transférée à Noisy
9 rue de la Plaine
Tous les jours sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr

45^e SALON NATIONAL DES ARTISTES ANIMALIERS

DU 13 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2021

BRY-SUR-MARNE

HÔTEL DE MALESTROIT *Entrée gratuite*

*du mardi au vendredi
de 10h à 12h et 14h à 18h.*

*Samedi et dimanche
de 10h à 18h30.*

Olivier CLAUDON



Olivia TREGAUT

